

Membres du Conseil.

MM. P. de Bretagne,
Brice,
Ad. Brongniart,
Chatin,
Cordier,
Gubler,

MM. le comte Jaubert,
Larcher,
Lasègue,
A. Passy,
Ramond.
J. de Seynes.

Avant de se séparer, la Société vote des remerciements unanimes à M. le comte Jaubert, pour le dévouement avec lequel il a bien voulu diriger ses travaux pendant l'année qui vient de finir.

SÉANCE DU 11 JANVIER 1867.

PRÉSIDENCE DE M. DUCHARTRE, VICE-PRÉSIDENT.

M. Duchartre, en prenant place au fauteuil, présente les excuses de M. Decaisne, président, empêché de se rendre à la séance.

M. Roze, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 4 janvier 1867, dont la rédaction est adoptée.

Lecture est donnée d'une lettre de M. de Seynes, qui remercie la Société de l'avoir nommé membre de son Conseil d'administration.

Dons faits à la Société (1).

M. le Président appelle l'attention des membres de la Société sur l'ouvrage publié récemment par M. Martins et relatif à la végétation des îles Borromées. Après avoir fait ressortir tout l'intérêt qu'il présente sous le rapport de la géographie botanique, il signale quelques faits qui viennent concorder avec les observations de M. Martins, notamment la culture en pleine terre des orangers dans les jardins de madame Léon, à Bayonne, avec abri momentané en hiver, et leur végétation à Roquebrun, dans la vallée de l'Orb, au nord de Béziers.

(1) La Commission du Bulletin a décidé que dorénavant les dons ne seraient mentionnés qu'aux dernières séances de février, avril, juillet et décembre.

M. Balansa demande à M. Duchartre si l'on cultive aussi l'Olivier à Bayonne. Il dit que l'Olivier ne lui semble point se convenir dans les endroits exposés aux vents humides de la mer : c'est ainsi qu'on le voit disparaître aux environs de Constantinople et ne reparaitre qu'à Trébizonde.

M. Chatin fait remarquer qu'à Antibes et sur tout le littoral méditerranéen, le voisinage de la mer n'est pourtant pas contraire à l'Olivier, et qu'il faut peut-être tenir compte de quelques autres circonstances.

M. le Président dit qu'il ne croit pas que l'Olivier soit cultivé à Bayonne; mais que relativement à l'opinion de M. Balansa, il ne faut pas oublier que les vents sur les bords de la Méditerranée sont très-secs, et ceux de l'Océan très-humides.

M. le Secrétaire général fait part à la Société du résultat des démarches que M. Ramond a eu l'obligeance de faire auprès de M. le Directeur général des Postes, dans le but d'obtenir de son administration de plus grandes facilités d'envoi, au sujet d'échantillons d'herbiers accompagnés d'étiquettes manuscrites (voy. t. XIII, *Séances*, pp. 411 et 459). M. le Directeur général des Postes a eu le regret d'informer M. Ramond, que les règlements en vigueur ne lui permettaient pas d'autoriser l'exception qu'il lui demandait de faire en faveur de la Société botanique de France. — Voici la note que nous avons reçue de l'administration des Postes :

Paris, 6 janvier 1867.

La Société botanique de France demande l'autorisation de faire transporter par la Poste comme échantillons, par paquets ne dépassant pas 300 grammes, des plantes desséchées appliquées sur des feuilles de papier, d'une dimension de 40 à 45 centimètres en longueur et de 25 centimètres en largeur. Elle demande, en outre, que la faculté lui soit accordée d'accompagner ces plantes d'étiquettes sur lesquelles seraient consignées des indications manuscrites destinées à faire connaître le genre et l'espèce de la plante, le lieu et la date de la récolte.

Les règlements s'opposent à ce que ces autorisations puissent être accordées. En effet, les échantillons dont les dimensions dépassent 25 centimètres sont, aux termes de l'arrêté ministériel du 4 mars 1858, formellement exclus du service des Postes, et d'un autre côté, l'arrêté ministériel du 9 juillet 1856 ne permet pas de porter sur les étiquettes accompagnant les échantillons d'autres mentions manuscrites que des numéros d'ordre et des prix.

On croit d'ailleurs ne pas pouvoir s'abstenir de faire remarquer que des

objets semblables à ceux dont il s'agit ne pourraient être transportés par la Poste, sans être exposés à des détériorations que les agents, malgré leur bon vouloir, ne pourraient leur éviter.

Lecture est donnée de la communication suivante, adressée à la Société :

SUR LA FLORAISON EN PLEIN AIR DU *COLOCASIA ESCULENTA* ET SUR LES PHÉNOMÈNES D'EXCRÉTION ET D'ÉJACULATION D'EAU QUE PRÉSENTENT SES FEUILLES, par **M. GUIRAUD.**

(Montauban, 19 novembre 1866.)

Je viens ajouter à la liste déjà longue de floraisons rares, ou du moins peu ordinaires, observées cette année, celle du *Colocasia esculenta* qui a eu lieu pour la première fois dans mon jardin.

Un pied assez fort, planté en pleine terre au mois de mai dernier, a développé, vers le commencement d'août, cinq inflorescences qui se sont épanouies successivement jusqu'aux premiers jours de septembre.

Parmi les particularités intéressantes qu'a présentées cette floraison, il faut signaler la situation de ces inflorescences qui sont apparues, non à l'aisselle de la feuille centrale, de la gaine de laquelle a continué à sortir une nouvelle feuille, mais bien de l'aisselle d'une feuille déjà ancienne, ayant jauni et en voie de destruction.

Quant aux caractères des inflorescences, ils sont dans tous les ouvrages descriptifs; aussi ne ferai-je que résumer brièvement ceux que j'ai observés.

La gaine est bractéiforme; elle enveloppe l'inflorescence et son pédoncule, et présente à sa face externe deux nervures saillantes en forme de pli.

La spathe est étranglée au-dessus de la portion du spadice qui porte les ovaires; elle l'enveloppe complètement. Elle s'épanouit supérieurement, forme gouttière, et se redresse au sommet.

Le spadice porte à sa base des ovaires en nombre indéfini, à stigmate sessile subcapité, uniloculaires, à trois placentas pariétaux. Les ovules sont orthotropes.

Plus haut que les ovaires se trouvent des organes rudimentaires claviformes, et au-dessous les étamines, à déhiscence apicilaire, disposées en verticille au nombre de cinq à huit autour des connectifs qui reposent directement sur le spadice.

Le spadice est terminé par un appendice acuminé et droit.

La fleur exhale un parfum assez doux rappelant l'odeur du *Richardia*.

Les nombreux pieds de *Colocasia* que je possédais et leur grand développement m'ont permis de suivre et d'étudier les phénomènes d'excrétion e